

Le politologue Bart Maddens : « Placer Bruxelles sous tutelle fédérale ».

Traduction libre avec DeepL.com

<https://www.bruzz.be/actua/column/politicoolog-bart-maddens-plaats-brussel-onder-federale-voogdij-2025-03-25>

Bruzz – Opinie Bart Maddens – 25/03/2025

Le MR et Les Engagés peuvent utiliser leur participation fédérale et la Loi spéciale bruxelloise pour tordre le bras d'Ahmed Laaouej (PS) afin qu'il lève son opposition à la N-VA. C'est ce qu'écrit le politologue Bart Maddens dans un article d'opinion pour BRUZZ.

Qui est Bart Maddens ?

L'un des avantages de la crise politique dans la Région de Bruxelles-Capitale est que nous recevons presque chaque jour une leçon de droit constitutionnel. « J'entends souvent les Flamands demander : « Comment se fait-il que les Flamands aient accepté que Bruxelles devienne une troisième région à part entière en 1989 ? La réponse, bien sûr, est que les Flamands n'ont jamais accepté. Bruxelles n'est pas du tout une troisième région à part entière.

Contrairement à la Flandre et à la Wallonie, la région capitale est hiérarchiquement subordonnée au gouvernement fédéral. Les ordonnances ont un statut juridique différent de celui des décrets. Ainsi, elles peuvent être suspendues et annulées par le gouvernement fédéral sous certaines conditions (article 45 de la loi bruxelloise). En effet, dans certains cas, le gouvernement fédéral a le pouvoir d'agir à la place de la Région capitale (article 46 de la loi bruxelloise). Sans ce statut particulier et subordonné de Bruxelles, il n'y aurait pas eu de majorité flamande pour la loi bruxelloise en 1989. Telle est la simple vérité historique.

Il est vrai que cela s'est largement avéré être une théorie au cours des dernières décennies. Le mantra mensonger de la « région à part entière » a été répété si souvent par les francophones que les Flamands eux-mêmes ont fini par y croire. Mais surtout, la loi bruxelloise met un frein au pouvoir d'annulation et de substitution du gouvernement fédéral évoqué plus haut. Ce pouvoir est limité aux décisions relatives à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, aux travaux publics et aux transports, et ne peut être utilisé que pour préserver le rôle international et de capitale de Bruxelles. En outre, les deux groupes linguistiques de la Chambre doivent être d'accord pour que le gouvernement fédéral intervienne de cette manière à Bruxelles.

Droit de veto

Le droit de veto des francophones a eu pour conséquence que ces dispositions de la loi spéciale n'ont jamais été appliquées. Il semble que les choses soient en train de changer. Georges-Louis Bouchez, du MR, estime que Bruxelles ne doit pas tout décider seule et menace de placer Bruxelles sous tutelle fédérale. Si les deux partis francophones du gouvernement De Wever s'accordent sur ce point, beaucoup de choses deviennent possibles. Avec un peu de créativité, les restrictions de contenu et la référence à la capitale et au rôle international de Bruxelles peuvent être interprétées de manière large. En tout cas, cela pourrait menacer de tordre le bras d'Ahmed Laaouej (PS) et de le forcer à lever son cordon sanitaire totalement déraisonnable à l'encontre de la N-VA.

Quoi qu'il en soit, la crise politique actuelle, associée à la situation financière dramatique de Bruxelles, crée une dynamique qui pousse la région capitale à retrouver un rôle plus subordonné, conformément à la lettre et à l'esprit de la loi spéciale. Malheureusement, il semble que la N-VA ait manqué l'occasion de saisir cette opportunité et de forger le fer pendant qu'il était encore chaud. En effet, le parti aurait dû faire respecter des accords clairs à ce sujet lors des négociations gouvernementales.

Sur les principes

À ma grande surprise, Theo Francken a déclaré (dans l'interview accordée à BRUZZ le 23 janvier 2025) qu'il n'en avait jamais été question. Bien sûr, la N-VA aurait dû mettre elle-même cette question cruciale sur la table en réponse à l'intransigeance de Laaouej et en capitalisant sur les ouvertures de Bouchez. Le fait que cela ne se soit pas produit prouve une fois de plus que la communauté n'est pas une priorité pour la N-VA ces jours-ci. Cela contraste fortement avec la position flamande de principe avec laquelle Frédéric De Gucht de l'Open VLD nous a agréablement surpris ces derniers temps. Les choses peuvent changer.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)